

# **-are > -e dans les parlers valdotains, valaisans et savoyards**

Autor(en): **Geuljeans, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 139-140

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399500>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## -ARE > -e DANS LES PARLERS VALDOTAINS, VALAISANS ET SAVOYARDS\*

Depuis le jour, il y a cinq ans, où j'ai fait ma première enquête dialectale à l'ombre de la magnifique montagne qu'est le Mont Blanc, il devient pour moi de plus en plus évident que ce qui rend l'étude des parlers francoprovençaux tellement captivante, surtout pour un habitant des Pays-Bas, ce sont les Alpes. Alpes dans les deux sens du mot : 'pâturage' et 'massif montagneux'. Le pâturage est le lieu de rencontre entre les habitants de deux vallées avoisinantes<sup>1</sup>, tandis que les hautes montagnes rendent la communication entre les hommes souvent impossible. Par conséquent, si nous trouvons un trait typique dans plusieurs parlers alpins, il est facile de démontrer qu'il s'agit ou bien d'une influence d'un parler voisin, ou bien du résultat d'une tendance commune. Je voudrais illustrer ces deux aspects par les résultats de -ARE inf. et suffixe nominal dans les parlers valdotains, valaisans et savoyards.

Le passage -ARE > -e s'est produit indépendamment dans trois aires autour du Mont Blanc, à savoir la vallée d'Aoste, la Maurienne et dans quelques parlers du Faucigny. Dans la vallée d'Aoste, contrairement au reste du domaine francoprovençal, -ARE inf. et suffixe nominal a abouti à -e : CANTARE *tsâte*, FALDARE *foŵde* 'tablier'. Il est le résultat d'une évolution spontanée et non pas l'effet d'une progression le long de la grande route des Alpes de la particularité piémontaise (W. von Wartburg<sup>2</sup>), ni d'un nivellement par analogie avec -e issu régulièrement de -ARE précédé d'une palatale (Cl. Merlo<sup>3</sup>). Contre l'hypothèse de W. von Wartburg,

\* Communication présentée au VI<sup>e</sup> Congrès de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970.

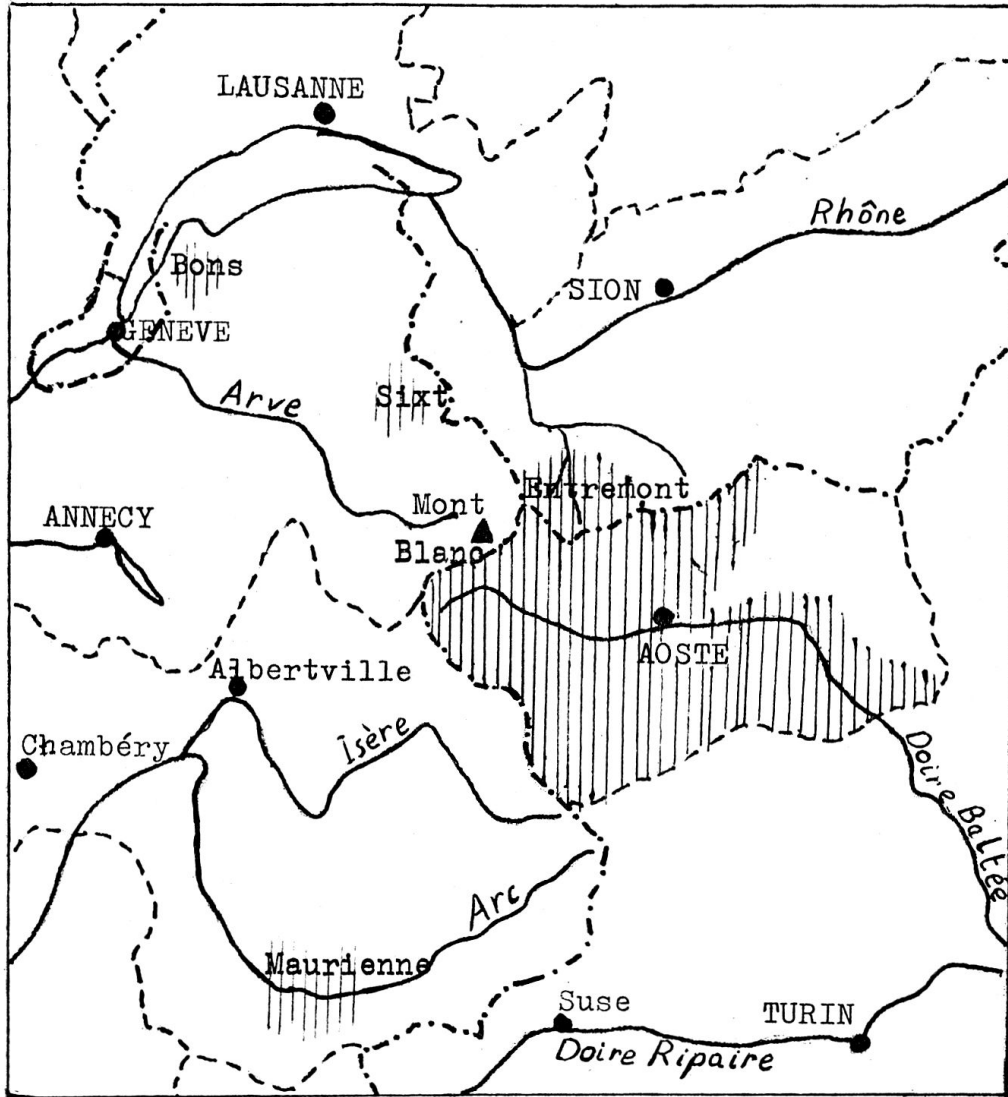
1. Voir la deuxième partie de notre communication.

2. *La fragmentation linguistique de la Romania*. Bibliothèque française et romane. Série A : Manuels et études linguistiques 13 (Paris, Klincksieck, 1967), p. 120.

3. *ItDial* 14 (1938), 34-35.

*Revue de linguistique romane.*

Carte 1



-ARE derrière une non-palatale > e

Clemente Merlo a déjà invoqué l'existence de la « fascia canavesana »<sup>1</sup>, où la voyelle *a* s'est bien conservée dans toutes les positions, p. ex. Vico Canavese (= *AIS*, p. 133) *mandžar* 'manger', *kantar* 'chanter'. En effet, il n'y a aucune raison d'ordre géographique ni historique qui expliquerait le parachutage du -e piémontais dans la région valdotaine. Un progrès le long de la grande route des Alpes n'aurait certainement pas contourné Ivrea.

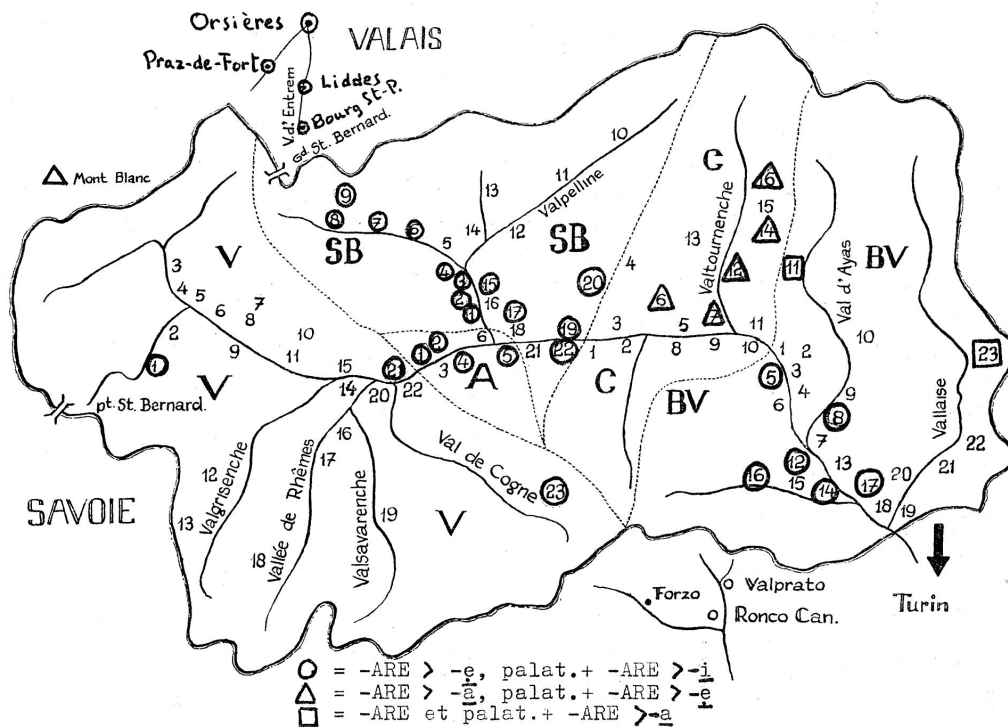
Selon Merlo le -e < -ARE derrière une non-palatale serait dû à « una livellazione analogica : la desinenza \*-yer, esito normale di -ARE preceduto da cns. palatale, ha soppiantato la \*-ar, esito normale di -ARE preceduto da cns. non palatale »<sup>2</sup>. Mais, grâce à la densité du réseau de nos enquêtes pour la *Carta dei Dialectti Italiani*, nous avons pu constater que la belle concordance des résultats de palat. + -ARE et de -ARE derrière une non-palatale qu'avait trouvée Merlo, n'existe pas dans tous les parlers valdotains. On constate une divergence très nette à La Thuile (V 1), à Saint-Pierre (V 21) et à Cogne (V 23)<sup>3</sup> dans la haute vallée d'Aoste, dans les villages autour de la ville d'Aoste et dans la vallée du Grand-Saint-Bernard proprement dite (Al, 2, 4, SB 2-9, 17, 20) et enfin dans la basse vallée à Meram (BV 5), Challant-Saint-Victor (BV 8), Issogne (BV 12), Hône (BV 14), Champorcher (BV 16) et Bard (BV 17). Dans ces parlers palat. + -ARE > *i*, mais -ARE > *e*. Les faits observés à Issogne et à Hône surtout sont significatifs : les résultats de palat. + -ARE y sont suivis de la consonne dite parasite<sup>4</sup> : MANDUCARE *mindziŋ* (BV 12), *mindzək* (BV 14), mais PLORARE *pyure* (BV 12), *pyurey* (BV 14). Quant au reste du domaine valdotain, ce n'est donc que dans une phase postérieure et probablement fort récente que nous pou-

1. Selon la carte n° 2 de Merlo (*ItDial* 14, 1938, 33 et p. 31, n. 1) ce sont les localités suivantes : Cesana, Susa, Viv (= ?), Ceresole Reale, Noasca (= *AIS*, p. 131), Corio (= *AIS*, p. 144), Fronti, Valperla, Azeglio, Ivrea, Viverone. D'après T. Spoerri, *Il dialetto della Valsesia* ; in : *RLomb* 51 (1918), 743, il faut y ajouter Rueglio, Traversella et Feletto. Selon *AIS*, cartes 67, 652 et 741, -ar se trouve encore à Ronco Canavese (p. 132), Vico Canavese (p. 133), Montanaro (p. 146), et Cavaglia (p. 147). M. Hasselrot (matériaux du *Thesaurus Augustanus*) l'a noté à Chialamberto, Locana, Agliè, Cuceglio et Settimo Vittone. Les matériaux de la *Carta dei Dialectti Italiani* permettront de faire une délimitation plus exacte.

2. *Loc. cit.*

3. Cf. Werner Walser, *Zur Charakteristik der Mundart des Aosta-Tales* ; (diss. Zürich ; Aarau, s. d. [1937], § 60.

4. Voir à propos de la consonne parasite dans les parlers valdotains Hans-Erich Keller, *Études linguistiques sur les parlers valdotains* ; RH 66 (Bern : Francke, 1958), p. 59-65.



CARTE 2.

Noms des localités désignées par des numéros.

*Vaudagne* (V)

- V 1 La Thuile
- V 2 Élevaz (Pré-Saint-Didier)
- V 3 Courmayeur
- V 4 Verrand (Pré-Saint-Didier)
- V 5 Pallesieux (Pré-Saint-Didier)
- V 6 Morgex
- V 7 Morge (La Salle)
- V 8 La Salle
- V 9 Derby (La Salle)
- V 10 Cerellaz (Avisé)
- V 11 Runaz (Avisé)
- V 12 Valgrisenche
- V 13 Fornet (Valgrisenche)
- V 14 Arvier
- V 15 Saint-Nicolas
- V 16 Introd
- V 17 Rhêmes-Saint-Georges
- V 18 Rhêmes-Notre-Dame
- V 19 Valsavarenche
- V 20 Villeneuve
- V 21 Saint-Pierre
- V 22 Aymavilles
- V 23 Cogne

*Aoste* (A)

- A 1 Sarre
- A 2 Chesallet (Sarre)
- A 3 Jovençan
- A 4 Gressan
- A 5 Charvensod
- A 6 Aoste

*Vallée du Grand-Saint-Bernard* (SB)

- SB 1 Arpuilles (Aoste)
- SB 2 Excénex (Aoste)
- SB 3 Gignod
- SB 4 Buthier (Gignod)
- SB 5 Allain
- SB 6 Étroubles
- SB 7 Saint-Oyen
- SB 8 Bosses
- SB 9 Saint-Rhémy (Bosses)
- SB 10 Bionaz
- SB 11 Saint-Oyace
- SB 12 Valpelline
- SB 13 Ollomont
- SB 14 Doues
- SB 15 Roisan

- SB 16 Porossan (Aoste)
- SB 17 Sorreley (Saint-Christophe)
- SB 18 Saint-Christophe
- SB 19 Quart
- SB 20 Avisod (Quart)
- SB 21 Pollein
- SB 22 Brissogne

*Vallée centrale* (C)

- C 1 Saint-Marcel
- C 2 Fénis
- C 3 Nus
- C 4 Saint-Barthélemy (Nus)
- C 5 Chambave
- C 6 Verrayes
- C 7 Saint-Denis
- C 8 Arlier (Chambave)
- C 9 Pontey
- C 10 Ussel (Châtillon)
- C 11 Châtillon
- C 12 Antey-Saint-André
- C 13 Torgnon
- C 14 La Magdeleine
- C 15 Chamois
- C 16 Valtournenche

*Basse Vallée* (BV)

- BV 1 Saint-Vincent
- BV 2 Emarèse
- BV 3 Montjovet (Borgo di...)
- BV 4 Plout (Montjovet)
- BV 5 Meram (Montjovet)
- BV 6 Champdepraz
- BV 7 Verrès
- BV 8 Challant-Saint-Victor
- BV 9 Challant-Saint-Anselme
- BV 10 Brusson
- BV 11 Ayas (Antagnod)
- BV 12 Issogne
- BV 13 Arnaz
- BV 14 Hône
- BV 15 Pont Bozet
- BV 16 Champorcher
- BV 17 Bard
- BV 18 Donnaz
- BV 19 Pont-Saint-Martin
- BV 20 Perloz
- BV 21 Lillianes
- BV 22 Fontainemore
- BV 23 Gaby

vons parler d'un nivellement analogique (palat. + -ARE > *i* > *e*), qui a été accéléré par l'influence du français et du piémontais. Par conséquent, nous en venons, quoique par une voie un peu différente, à la même conclusion que M. Keller, à savoir que -ARE > -*e* dans les parlers valdotains est une évolution spontanée <sup>1</sup>.

Le fait qu'une évolution analogue mais indépendante de celle des parlers valdotains s'est produite de l'autre côté du Mont Blanc, fournit un argument de plus à l'appui de cette hypothèse. A Sixt (*ALF*, p. 956) dans le département de la Haute-Savoie, -ARE inf. et suffixe nominal a abouti à -*e*: *dāpĕ* 'aboyer' (*ALF*, c. 2), *ālĕ* 'aller' (c. 22), *swĕ* 'suer' (c. 1263); FALDARE *fĕdĕr* (c. 1274), SUBTELARE *sĕlĕr* (c. 1252); mais -ARE après palatale y a abouti à *i*: *āpuñi* 'empoigner' (c. 455), *ĕšĕyi* 'essayer' (c. 483). A Samoëns, Antonin Duraffour a obtenu la forme *fo<sup>u</sup>dĕr* <sup>2</sup>, mais -ARE inf. y suit l'évolution normale en francoprovençal. Il semble que l'évolution -ARE > -*e* s'est également produite à Bons (*ALF*, p. 947), mais le -*e* ne s'y est maintenu que dans quelques substantifs: *fĕdĕ* (*ALF*, c. 1274), *sĕlĕ* (c. 1252). Le *Glossaire des patois francoprovençaux* d'Antonin Duraffour confirme les données de l'*ALF*: à Villard-sur-Boège (H 12, près de Bons): *fĕdār* (n° 3927), *solār* (n° 8948); à Bons (H 17): *solā*; à Bellevaux (H 11): *fĕdār* ou *fædĕr* (n° 3927), *koler* 'collier' (n° 5558), *molār* 'talus dans un champ' (n° 6465). A l'infinitif, il y a eu probablement régression sous l'influence des parlers environnants.

Une troisième aire où -ARE > *e* se trouve en Maurienne pour laquelle nous sommes le mieux renseigné sur le patois de Saint-Martin-la-Porte (= *ALF*, p. 963), grâce aux études du chanoine Victorin Ratel <sup>3</sup>. Ici -ARE inf. a abouti à trois résultats différents selon la nature de la consonne précédente: 1) après une consonne palatale ou palatalisée, le résultat est -*e*δ. 2) Après une dentale, une interdentale (< *r*), une latérale, après *w* et *æ*, -ARE > -*e*δ. 3) Après une labiale, une vélaire et après *a*, -ARE > *o*δ. Quant aux résultats de -ARE suffixe, il semble y avoir eu confusion entre le groupe 1) et 2): CLARU *klĕδ* 'liquide de la soupe' (Ratel, *Le patois...*, § 66), comme LIMITARE *lĕdĕδ* 'seuil' (*id.*, § 38), mais 3) AMARU *amōδ* (*id.*, § 189).

1. *Op. cit.*, p. 54.

2. *Glossaire des patois francoprovençaux*, publié par L. Malapert et M. Gonon sous la direction de P. Gardette; (Paris, C. N. R. S., 1969), n° 3927.

3. *Le patois de Saint-Martin-la-Porte (Savoie). Dictionnaire*; Lyon, 1956. *Morphologie du patois de Saint-Martin-la-Porte (Savoie)*; Publ. de l'Inst. de Linguistique romane de Lyon 13; Paris, 1958; spécialement p. 64.

Pourtant la palatalisation du -A- dans le deuxième groupe n'est pas due à la nature du son précédent, mais en premier lieu, au caractère latéral du R. Deux faits le prouvent : a) -ALE, c'est-à-dire A suivi de l'autre consonne latérale, aboutit aux mêmes résultats que -ARE : NIDALE  $\tilde{n}e\delta$  'nichet' (Ratel, *Le patois...*, § 91), SALE  $se\delta$  'sel' (*id.*, § 67), CANALE  $\varepsilon ane\delta$  'chéneau' (*id.*, § 37), mais ANIMALE  $anim\delta$  (*id.*, § 29), AEQUALE  $eg\delta$  (*id.*, § 228). b) Dans les autres positions par contre, la précedence d'une dentale, interdental, etc., n'a aucune influence sur le sort de A tonique <sup>1</sup>.

En second lieu, cette palatalisation est due à la position finale du R (et du L). On sait que les oppositions sing. ~ plur. n'ont pas disparu dans le parler de Saint-Martin, « car l's final phonétiquement absent est phonologiquement présent » <sup>2</sup>. Or, l's du pluriel a empêché la palatalisation de A suivi de R ou L. De là les oppositions suivantes :

	singulier	pluriel	
-ARE	$kle\delta$	$klar$	CLARU
	$re\delta$	$rar$	RARU
	$fwide\delta$	$fwidar$	FALDARE
	$ote\delta$	$otar$	ALTARE
-ALE	$bye\delta$	$by\bar{o}$	BEDU + -ALE
	$\varepsilon ane\delta$	$\varepsilon an\bar{o}$	CANALE
	$eg\delta$	$eg\bar{o}$ <sup>3</sup>	AEQUALE
	$p\delta$	$p\bar{o}$	PALU

Nous ne croyons pas porter à faux en affirmant qu'à Saint-Martin-la-Porte, une labiale, une vélaire ou la voyelle *a* a empêché le *r* d'exercer son action palatalisante sur le *a* précédent, tandis qu'une dentale, une interdental, une latérale, *w* ou *æ* n'a pas exercé cette action freinante.

Le passage -ARE > -e s'est produit encore dans d'autres localités de la Maurienne, entre autres à Valmeinier, Montricher et Modane <sup>4</sup>, à Sar-

1. Cf. E. Kuckuck, *Die Mundarten von Saint-Martin-de-la-Porte und Lanslebourg im Département Savoie, arrondissement Saint-Jean-de-Maurienne*. Berliner Beiträge zur Romanischen Philologie, Bd 5, 3 (Jena/Leipzig, 1936), §§ 16-24.

2. R. Gsell, *Notes sur le patois de Saint-Martin-la-Porte (Savoie)*, in : *VIII Congresso internazionale di studi romanzi, Atti vol. II* (Firenze, 1956), p. 522.

3. L'opposition  $anim\delta$  (sg.) ~  $anim\bar{o}$  (pl.) n'est donc pas, comme le prétend M. Gsell (*op. cit.*, p. 523, n. 2) « une réfection du sing. d'après le pluriel », mais ce sont les deux résultats réguliers de deux évolutions phonétiques différentes.

4. Cf. A. Constantin et J. Désormaux, *Essai de Grammaire (1<sup>re</sup> partie : Du nom au verbe)*, in : *RSav* 50 (1907), 65, n. 1.



dières (*alër* 'aller', Duraff., *Gloss.*, n° 274), à Montaimont *brələ* (*Atlas du franco-provençal central*, p. 59), Fontcouverte *bçrlə* (*id.*, p. 60) et à Saint-André (*id.*, p. 62) <sup>1</sup>.

Quoique les conditions dans lesquelles  $A > \epsilon$  ne soient pas tout à fait identiques dans la vallée d'Aoste, la Haute-Savoie et en Maurienne, nous pouvons quand même conclure que dans une aire autour du Mont Blanc, il y a une tendance commune, bien marquée, à savoir celle à la palatalisation de A suivi de R à la finale. Il est évident que cette évolution est spontanée dans chacune des trois aires nommées parce que la haute montagne formait obstacle entre ces trois régions.

La situation de la vallée de l'Entremont est bien différente. Non seulement le col du Grand-Saint-Bernard, mais surtout les pâturages relient cette vallée à celle du Grand-Saint-Bernard. Dans son article intitulé « Limite nord du provençal à l'est du Rhône » (*RLiR* 28, 1964, 127-142), M. Tuillon a montré que la crête des Alpes n'était pas une frontière entre les hommes à l'époque de la segmentation dialectale, parce que l'alpe est le centre vital autour duquel s'est installée une même population. A propos des relations du val d'Aoste avec le Valais, M. Bernard Janin écrit : « ... c'est au niveau des alpages, fort étendus de part et d'autre, que les contacts s'effectuaient. Le système complexe de la propriété féodale, que les montagnes ne gênaient aucunement, y a aussi contribué. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'église de Zermatt avait des pâturages à Ayas. Pendant plus de trois siècles, les Valdotains possédèrent l'alpage de Chermontane, en Val de Bagnes, et ne le perdirent qu'au XV<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>. » Aussi les parlers des vallées du Grand-Saint-Bernard et de l'Entremont reflètent-ils les relations étroites qui existaient entre leurs habitants. A plusieurs reprises <sup>3</sup>, on a attiré l'attention sur le fait que le  $\epsilon$  valdotain  $<$  -ARE inf. derrière une non-palatale <sup>4</sup> a traversé le col du Grand-Saint-Bernard et qu'il est descendu dans l'Entremont valaisan jusqu'à Orsières. Cependant, il est à noter que les parlers

1. Nous devons ces renseignements à M. J.-B. Martin, enquêteur pour cet Atlas. M. Tuillon nous fait remarquer qu'à Saint-André l'alternance  $e/a$  se trouve même à l'infinitif : *purtè* à la finale, mais avec pron. pers. compl. postposé *purtálo*.

2. *Une région alpine originale, le Val d'Aoste. Tradition et renouveau* ; (thèse Grenoble, 1968), p. 136.

3. Voir H.-E. Keller, *op. cit.*, p. 55.

4. -ARE suffixe nominal y reste -a, et ceci a été expliqué par M. Keller, *loc. cit.*, par la rareté du suffixe par rapport à -ARE inf. On pourrait également penser à une régression  $*-\epsilon r > -ar$  sous l'influence des autres parlers bas-valaisans, qui présentent généralement -ar (cf. *TablGl*, col. 451).

des deux côtés du col distinguent les résultats de palat. + -ARE de ceux de -ARE derrière une non-palatale, p. ex. Liddes *mədzɛ* 'manger', *byrlɛ* 'brûler'. L'affinité entre les parlers de la vallée du Grand-Saint-Bernard et ceux de la vallée de l'Entremont est donc plus grande qu'on ne pensait jusqu'ici (voir la carte 2).

Il convient de rattacher à cet exemple le sort des représentants de FRATRE. Les continuateurs de PATRE et MATRE ont fait l'objet de plusieurs remarques de la part des savants, parce que dans les parlers vaudois, valaisans et valdotains, il y a, à côté des formes autochtones avec -a-, des formes empruntées au français avec -e-, -i-. Mais les continuateurs de FRATRE n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent. C'est que ce mot présente partout des formes régulières, c'est-à-dire le -A- suit l'évolution de -ARE inf. derrière une non-palatale. Ceci vaut également pour la vallée d'Aoste : partout FRATRE > [frɛrə], excepté Verrayes (C 6), Saint-Denis (C 7), Anthey-Saint-André (C 12), La Magdeleine (C 14), Valtournenche (C 16), Ayas (BV 11) et Gaby (BV 23), où FRATRE > [frarə], donc exactement dans les mêmes localités où -ARE inf. derrière une non-palatale > -a (voir carte 2). Dans les parlers valaisans, nous trouvons également [frarə] (cf. *TablGl*, col. 334), excepté dans ceux de Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières et Praz-de-Fort<sup>1</sup> qui présentent [frɛrə]. Les deux aires, FRATRE [frɛrə] et -ARE inf. > -e se recouvrent donc exactement. Nous croyons que le sort de -ARE inf. et de FRATRE constitue un bon exemple de l'interférence linguistique due au pâturage. Il confirme la conclusion de M. Tuillon que voici : « Dans les Alpes, aux époques pendant lesquelles s'est façonnée la carte des dialectes, on ne voit pas que les circonscriptions administratives aient pu modifier ce que la loi de la montagne avait imposé à la vie des hommes. » (*RLiR* 28, 1964, 141.)

R. GEULJANS.

1. D'après les enquêtes que nous avons effectuées pour la *CDI*.